



le Conseil des affaires
Inde-Québec

Quebec-India
Business Council

BOURSE DE BACCALAURÉAT

Inscription

Date-limite d'inscription:

Mai 1, 2008. Les demandes de bourses reçues au-delà de cette date (le cachet de la poste faisant foi) seront rejetées. Aucun accusé de réception ne sera envoyé aux candidats. Par ailleurs, les candidats choisis recevront une réponse à leur demande avant le 21^e mai, 2008

Documents à faire parvenir au CAIQ (Conseil des affaires Inde-Québec):
(soit l'original et une photocopie, soit deux photocopies)

- votre formulaire de demande de bourse de baccalauréat du CAIQ dûment rempli
(lisiblement, à l'ordinateur, grosseur minimum de caractères : 10 points)¹
- vos relevés de notes des deux dernières années.

Veuillez vous assurer de la qualité d'impression et de la lisibilité des documents fournis, y compris les photocopies, afin de faciliter le traitement de votre dossier. Il est à noter que le CAIQ ne traitera pas les dossiers reçus par télécopieur.

1. Un candidat qui acheminera une demande incomplète au Conseil des affaires Inde-Québec pourra voir sa candidature rejetée

Les personnes qui ont le statut de **résident permanent** doivent :

- joindre une photocopie de leur carte de résident permanent ou leur certificat de naissance;

Veuillez svp retourner votre demande de bourse à l'adresse suivante :

CAIQ (Conseil des affaires Inde-Québec)

1, rue McGill, Suite 214

Montréal, Québec, Canada H2Y 4A3

Tél. : 514-285-070

Télécopieur : 514-221-3150